



## SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE KLÉPIERRE

Paris, le 28 novembre 2008. L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, lancée le 6 novembre dernier par Klépierre, afin de refinancer partiellement l'acquisition de Steen & Strøm, a été réalisée avec succès.

Le montant brut de l'opération s'élève à 356,2 millions d'euros et se traduit par la création de 23 744 918 actions nouvelles.

La demande totale s'est élevée à 32 935 865 actions, soit un taux de souscription de 138,7%. 20 971 866 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible et 2 773 052 à titre réductible.

Le règlement/livraison des actions nouvelles interviendra le 2 décembre 2008. Les actions nouvelles seront admises aux négociations au sein du compartiment A d'Euronext Paris le 2 décembre 2008 et seront, dès leur cotation, assimilées aux actions existantes sous le code ISIN FR0000121964. Elles porteront jouissance courante et donneront droit dès leur émission à toutes les distributions décidées par la société à compter de cette date.

A compter du 2 décembre 2008, le capital de Klépierre sera composé de 166 214 431 actions. Le groupe BNP Paribas en détiendra alors 52,2%.

Commentant cette opération, Michel Clair, Président du Directoire de Klépierre, a déclaré : « *Près de 90% des droits préférentiels de souscription détenus par les actionnaires de Klépierre ont été exercés à titre irréductible. Ce témoignage de confiance est d'autant plus fort que les conditions de marché étaient particulièrement difficiles. Nous remercions vivement nos actionnaires de ce soutien. En approuvant l'intérêt stratégique de l'acquisition de Steen & Strøm qui a motivé cette émission, ils permettent à Klépierre de renforcer son assise géographique sur des marchés réputés pour leur solidité et leur potentiel de croissance, et ce sans affaiblir sa structure financière. Klépierre et tous ses collaborateurs auront à cœur d'honorer cette confiance en continuant à développer le modèle de croissance résistant déployé jusqu'ici, tout en adaptant, comme nos actionnaires s'y attendent, la stratégie de développement et d'arbitrage de son portefeuille aux nouvelles conditions économiques.* »

### Prochains évènements et publications :

28 janvier 2009  
9 février 2009

Chiffre d'affaires 2008  
Résultats annuels 2008

Pour toute information, contacter :

#### **KLEPIERRE**

Caroline FINTZ  
Tel : 01 40 67 57 92 / [caroline.fintz@klepierre.com](mailto:caroline.fintz@klepierre.com)  
Soline ROULON  
Tel : 01 40 67 57 39 / [soline.roulon@klepierre.com](mailto:soline.roulon@klepierre.com)

#### **KEIMA COMMUNICATION**

Emmanuel DOVERGNE  
Tel : 01 56 43 44 63 / [emmanuel.dovergne@keima.fr](mailto:emmanuel.dovergne@keima.fr)  
Alix HÉRIARD DUBREUIL (Presse)  
Tel : 01 56 43 44 62 / [alix.heriard@keima.fr](mailto:alix.heriard@keima.fr)

## **AVERTISSEMENT**

*Ce document constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus.*

*Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis (et ce compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.*

*La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas et ne font pas partie d'une offre de vente ou de souscription, ou d'une sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France, en particulier aux États-Unis.*

*Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura ni d'offre au public de valeurs mobilières aux États-Unis ni un tel enregistrement.*